

Nouvel Ordre en conseil portant le numéro 3950, daté du 9 décembre 1968.

ARRETE EN CONSEIL

CHAMBRE DU CONSEIL EXECUTIF

Numéro 3959

Le lieutenant-gouverneur en conseil

PRESENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT l'arrêté en conseil numéro 3833 du 27 novembre 1968 relatif à une enquête à l'Hôpital Charles Lemoyne.

ATTENDU QU'en vertu de l'arrêté en conseil numéro 3833 du 27 novembre 1968, modifiant l'arrêté en conseil numéro 3681 du 13 novembre 1968, monsieur le Juge Jacques Trahan, monsieur Réal Dubord, monsieur Jean-Claude Deschênes, le docteur Paul Bourgeois et le docteur Edouard Gagnon ont été chargés de faire enquête sur toute matière se rapportant à l'administration ou au fonctionnement de l'Hôpital Charles Lemoyne depuis le début de la construction jusqu'à ce jour, de même que sur l'acte médical et les actes médicaux à cet hôpital pour la même période;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ledit arrêté en conseil numéro 3833 du 27 novembre 1968;

IL EST ORDONNE, en conséquence, sur la proposition du ministre de la Santé:

QUE l'arrêté en conseil numéro 3833 du 27 novembre 1968 soit modifié en retranchant, dans le 1er alinéa du dispositif, les mots "de même que sur l'acte médical et les actes médicaux à cet hôpital pour la même période".

COPIE CONFORME

LE GREFFIER DU CONSEIL EXECUTIF

JACQUES PREMONT